

La Science Ouverte lors du montage de son projet de recherche

Cette synthèse est destinée aux chercheurs qui déposent des projets ANR. Elle est issue du guide : [Améliorer son projet ANR grâce à la Science Ouverte](#) du GTSO-Couperin, 2020.

1. La politique Science Ouverte de l'ANR

La Science Ouverte est la **circulation libre des connaissances scientifiques**, sous toutes ses formes : publications scientifiques, données de recherche, résultats de la recherche (logiciels, rapports, etc.). Cela permet de s'assurer que les résultats obtenus par la recherche publique sont accessibles au plus grand nombre dans et en dehors du monde académique.

Les projets financés par l'ANR lors de ses appels à projets 2019 et ultérieurs ont l'obligation de **diffuser leurs articles scientifiques en libre accès** dans [HAL](#) ou dans une archive ouverte connectée à HAL ([Lilloa](#), etc.), dans les conditions prévues par [l'article 30](#) de la loi pour une République numérique. Un Plan de Gestion des Données (PGD, ou DMP pour *Data Management Plan*) doit être **rédigé dans les 6 mois après le début des projets**, puis mis à jour. L'ANR recommande que les données des projets soient diffusées selon le principe : « aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire ».

[La Science Ouverte à l'ANR](#)

2. Pourquoi c'est important

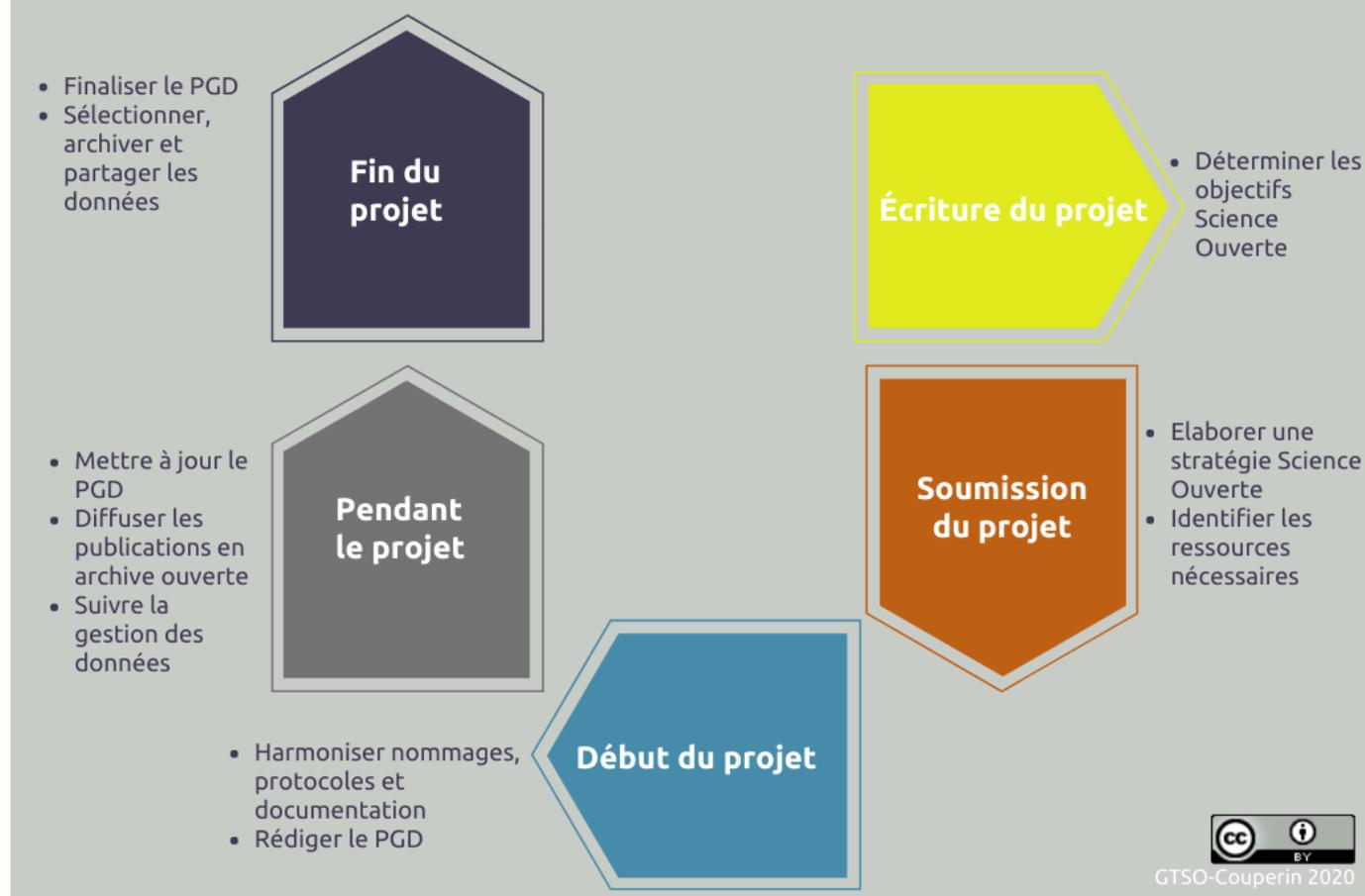
Améliorer le projet déposé

Les appels à projets ANR sont très compétitifs et les projets retenus en étape 2 ont tous un intérêt scientifique fort. La Science Ouverte a une incidence sur **l'ensemble de la durée de vie du projet**. L'anticiper est un élément très positif qui permet de préciser la faisabilité du projet et d'étoffer sa stratégie de dissémination afin d'améliorer le projet déposé. C'est aussi un bon moyen de se distinguer.

Faciliter la coordination du projet

La Science Ouverte est un sujet transversal qui requière **des partenaires une harmonisation accrue de leurs pratiques de recherche**. Ces pratiques peuvent être différentes et il est essentiel de se concerter sur les aspects relatifs à la Science Ouverte dès le montage du projet pour limiter les risques d'incompréhension entre partenaires pendant le projet.

La Science Ouverte dans les projets



3. Éléments clés pour intégrer la Science Ouverte à son projet

La Science Ouverte peut être structurante dans les projets ou venir s'ajouter à un projet préexistant pour améliorer la visibilité et la diffusion des productions scientifiques. Il y a de multiples manières d'apporter une dimension Science Ouverte à un projet selon l'ambition portée dans ce domaine.

Organisation et gestion du projet

1. **Disposer de tâches et de livrables dédiés** à la Science Ouverte.
2. **Nommer un membre du projet « gestionnaire de données »** (*data manager*).
3. **Nommer un chercheur par équipe « correspondant données »**.
4. **Identifier les compétences Science Ouverte disponibles** au sein de l'équipe ou du consortium, **les compétences manquantes** et comment elles pourront être couvertes : formations, services supports de l'institution de rattachement, ressources extérieures, etc.
5. **Estimer la volumétrie de données générées** et adapter les solutions de stockage et de partage.
6. **Intégrer les besoins relatifs à la Science Ouverte** à la demande de financement : temps de travail, prestations de services, espace de stockage de données, etc.

Dissémination des résultats

1. **Disposer d'un ORCID ID** à jour et visible publiquement.
2. **Publier dans des revues en *open access* uniquement si elles pratiquent des APC raisonnables** (inférieurs à 2 000 €) ; ne pas payer d'APC dans des revues dites hybrides¹.
3. **Diffuser l'ensemble des publications dans [HAL](#) ou dans une archive institutionnelle ([LilloA](#), etc.)** au plus tard 6 mois après leur date de parution (12 mois en SHS).
4. **Formaliser une stratégie de dissémination équilibrée** pour protéger et valoriser les résultats de la recherche tout en leur assurant une visibilité aussi large que possible.
5. **Mener des actions de dissémination larges** des résultats en s'appuyant sur les outils et concepts de la Science Citoyenne (*Citizen Science*).

Gestion des données

1. **Associer les services de sa bibliothèque** lors de l'élaboration de sa stratégie de dissémination et de gestion des données.
2. **Solliciter sa Direction des Systèmes d'Information** pour s'assurer que les infrastructures nécessaires pour stocker et partager les données sont disponibles.
3. **Indiquer les données et traitements** de données nécessitant des précautions spécifiques : données patients, données à caractère personnel ou d'entreprise, etc.
4. **Solliciter l'avis des services ressources pour gérer les données sensibles** : délégué à la protection des données (*DPO*), CPP, SATT, etc., de préférence avant le dépôt du projet.
5. **Préciser que les données matérielles** (échantillons biologiques, etc.) **sont couvertes par la gestion des données** : stockage, lien avec les données numériques, etc.

4. Ressources clés

- Identifier un service pour vous accompagner à la gestion des données dans votre établissement : [SOS-PGD](#), Couperin.
- Savoir si les données que vous manipulez sont couvertes par des obligations éthiques ou juridiques : [How to complete your ethics self-assessment](#), Commission Européenne. 2019.
- Connaître la réglementation qui s'applique à vos données : [Ouverture des données de recherche. Guide d'analyse du cadre juridique en France](#), MESRI. 2018.



GTSO-Couperin 2020

¹ Une revue hybride est une revue diffusée par abonnement mais dont certains articles peuvent être librement accessibles au lecteur (*Open Access*), moyennant le paiement de frais de publication en libre accès (*APC*).